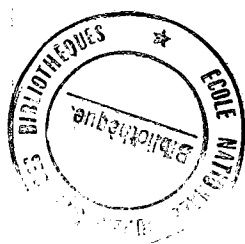


Université des Sciences sociales de Grenoble

Institut d'Informatique et de Mathématiques
en Sciences Sociales (I.M.S.S.).

D.E.S.S. INFORMATION SPECIALISEE



- NOTE DE SYNTHESE -

L'AUTOMATISATION DU CATALOGAGE

Note de synthèse préparée par

Ibrahima TRAORE

Année 1984-1985

SOMMAIRE

	<u>PAGES</u>
AVANT PROPOS	I
INTRODUCTION	1
PREMIERE PARTIE : MARC et ses dérivés	4
CHAPITRE UN : Le format MARC	4
A - Présentation	4
1 - Définitions	5
2 - Structure du format	6
a) le guide	6
b) le repertoire	7
c) le n° de contrôle	7
CHAPITRE DEUX : Les dérivés de MARC	8
A - BNB/MARC	8
B - INTERMARC	8
C - MONOCLE	9
D - UNIMARC	10
CONCLUSION	11
DEUXIEME PARTIE : Problèmes liés à l'auto- matization du catalogage	12
CHAPITRE UN : Caracteres spécifiques	12
CHAPITRE DEUX : Problèmes posés	14
A - Problèmes liés au circuit du catalogage	14
B - " " " " fichier en ordinateur	15
C - " " " " à la gestion des produits	15
D - " " " " de personnel	16
CONCLUSION	17
TROISIEME PARTIE : Experiences françaises	19
CHAPITRE UN : Automatisation du catalo- gage à la B. U. de Grenoble	19

	<u>PAGE</u>
A- Choix de normes pour le cata-	
logage	20
B- Le matériel	21
CONCLUSION	21
CHAPITRE DEUX : Automatisation du cata-	
logage à la B.U. d'Aix-Marseille	22
CONCLUSION	23
CONCLUSION GÉNÉRALE	25
BIBLIOGRAPHIE	27

AVANT-PROPOS

La première étape de notre travail fut la recherche d'une bibliographie sur le sujet. Par ordre, voilà les démarches qui furent menées :

- Consultation des fichiers matières de la B.U. Lettres-Droit et de la B.U. des Sciences.
- Consultation ~~du fichier~~ à la B.U. des Sciences, du "Bulletin signalétique" du CNRS, section 101.
- Consultation du fonds de périodiques du Centre de recherches et de documentation bibliographiques (C.R.D.B).
- Consultation du fichier de la bibliothèque de l'École nationale supérieure des bibliothèques (E.N.S.B).

L'élaboration de la bibliographie a été une étape dure. Si l'identification des documents fut chose aisée, trouver les mêmes documents fut par contre la plupart du temps impossible. Ainsi, des documents intéressants, qui auraient énormément enrichi cette note de synthèse, n'ont hélas pas pu être consultés.

Le "Bulletin signalétique" du CNRS et l'inconvénient de présenter une très large majorité de documents en anglais; ceci ne facilite guère la tâche à une personne comprenant très peu l'anglais.

Au C.R.D.B., les collections de périodiques sont souvent incomplètes ; nous n'avons donc pas pu y trouver toutes nos références. Nous remercions le personnel qui s'est quand même montré très disponible et qui n'a souvent pas hésité à faire appel au prêt inter-institutions pour nous satisfaire.

La bibliographie annexée à cette note de synthèse ne comprend que les documents nous ayant aidé à élaborer cette note. Nous avons jugé inutile d'y présenter les documents que nous n'avons pas pu trouver et que par conséquent nous n'avons pas consulté.

Les notes infra-paginales faisant référence à des documents, figurent au bas des pages du texte. Nous les avons simplifiées ; les références complètes se trouvant dans la bibliographie.

INTRODUCTION

Le catalogage est une très vieille pratique de bibliothèque. Depuis très longtemps déjà, les bibliothécaires ont compris que pour mieux gérer une bibliothèque, il faut se donner les moyens de connaître tout son fonds. Les moyens consistaient à décrire sur un registre, puis plus tard sur des fiches, les éléments descriptifs de chaque ouvrage entré dans la bibliothèque.

L'ordinateur, l'une des grandes trouvailles du vingtième siècle, assura en quelques années au catalogage une évolution que cette pratique n'avait pas connue depuis son apparition. L'informatique, ayant été appliqué avec succès à des domaines très divers, les bibliothécaires (américains notamment) ont pensé à l'appliquer à la bibliothèque, afin de pouvoir activer le catalogage et la production de fiches.

Ce fut en 1964 que la « Bibliothèque du Congrès » essaya d'utiliser un ordinateur pour automatiser le catalogage et remplacer progressivement l'envoi traditionnel de ses fiches aux autres bibliothèques, par la diffusion de bandes magnétiques. Le projet fut testé sur un ensemble de seize bibliothèques. Un schéma préliminaire devait mettre au point

une structure qui puisse être largement appliquée à tous les types de données bibliographiques. Cette structure fut trouvée ; elle fut adoptée et publiée en 1966. On venait d'assister à la naissance du premier format MARC, baptisé par la suite MARC I.

En 1968, la « Bibliothèque du Congrès », ainsi que les bibliothèques ayant travaillé au projet pilote, décidèrent une évaluation de MARC I.

Les britanniques dont la nécessité d'informatiser leurs bibliothèques en général et la "British national bibliography" (BNB) en particulier, se faisait de plus en plus sentir, s'engagèrent également dans le projet. Ils participèrent ainsi aux côtés des américains, qui venaient de terminer l'évaluation de MARC I, à l'élaboration de MARC II.

Les britanniques ajoutèrent quelques éléments nouveaux au format MARC II et publièrent le BNB/MARC.

Les français n'ont pas tardé à lancer eux aussi leur projet. IL aboutit à l'élaboration d'un format appelé MONOCLE.

D'autres informations sur les formats peuvent être obtenues en se reportant à la première partie de cette note de synthèse qui présente le format MARC et ses dérivés.

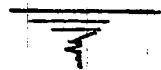
L'automatisation du catalogage n'a pas l'unique but de permettre de produire des bandes pouvant être envoyées à la place des

fières. C'est pourquoi nous consacrerons la deuxième partie de ce travail à ^{l'examen} des problèmes généraux posés par l'automatisation du catalogage.

Pour terminer, nous livrerons, en dernière partie, deux expériences françaises tentées en matière d'automatisation de bibliothèque: celles des B.U. de Grenoble et d'Aix-Marseille.

PREMIERE PARTIE : LE FORMAT

MARC ET SES PRINCIPALES DERIVES



CHAPITRE UN : LE FORMAT MARC

Avant de passer à la présentation du format MARC, il nous paraît important de définir le terme "format". Selon la norme ISO 2709, « c'est une structure, un code et un codage de la notice. La structure est un cadre qui incorpore les zones de longueurs fixes ou variables à l'intérieur d'une notice. Elle est conditionnée autant que par le fonctionnement de la machine et sert de véhicule commun au transfert des données d'un point à l'autre. Le contenu, quant à lui, est l'ensemble des données rassemblées dans ces zones; et le codage enfin est la représentation digitale d'une série de caractères ».

L'objectif d'un format pour les données bibliographiques est d'offrir un cadre défini à l'organisation et à l'identification des descriptions bibliographiques, afin qu'elles puissent être échangées par deux organisations qui acceptent d'utiliser le même format.

A - PRESENTATION DE MARC

L'idée fondamentale qui présida

au développement du format fut celle de mettre au point une structure qui puisse être largement appliquée à tous les types de données bibliographiques. Une autre idée consistait à développer un format qui puisse être utilisé sur une grande variété d'ordinateurs pour faciliter ainsi la manipulation des données bibliographiques lisibles en machine.

Dans la présentation de MARC, nous serons appelés à utiliser certains termes techniques; nous les définirons avant d'aller plus loin.

1. DEFINITIONS

Structure: c'est la disposition des différentes parties d'un format.

Label: c'est la zone située au début de chaque notice bibliographique fournissant des paramètres pour le traitement de cette notice.

Répertoire: c'est la table des articles donnant l'étiquette, la longueur et l'emplacement de chaque zone de données à l'intérieur d'une notice.

Zone de données: c'est la partie de longueur variable d'une notice bibliographique contenant une catégorie particulière de données, située après le répertoire et associée à un article de ce répertoire.

Indicateur: c'est la première donnée, si elle existe, associée à une zone de données et fournissant une information supplémentaire.

sur le contenu de la zone, sur une relation entre cette zone et d'autres zones de la notice bibliographique ou sur une opération particulière devant intervenir dans certains traitements.

2- STRUCTURE GÉNÉRALE DU FORMAT

Label de notice
Repertoire
Zone de données
Séparateur de notices

Zone I	Zone II	Zone III	Zone IV	Zone n	Zone n+1
Guide	Repertoire	Node con- trôle variable	Zone fixe, variable ou zone fa- cultative	Zone variable	Zone variable

a) Le guide

Il est composé par les vingt-quatre premiers caractères d'une notice MARC. C'est la partie essentielle du format machine. Il ne contient pas d'informations bibliographiques. Il comporte à son tour trois parties: longueur de la notice, statut de la notice et légende.

- Longueur de la notice: La longueur maximale de la notice est de 99.999 caractères.

- Statut de la notice: Cette zone donne des indications sur l'état de la notice, qui

peuvent avoir les codes suivants :

N (new) : pour une nouvelle notice

C (changed) : pour une notice modifiée ou changée.

D (delete) : pour une notice supprimée.

O (old) : pour une vieille notice.

- Legende : Elle définit les composants du format utilisé dans une notice particulière.

b) Le repertoire

Il commence au vingt-cinquième caractère. C'est la partie la plus importante de la notice. A l'intérieur de celui-ci, chaque groupe de douze caractères a un champ particulier à l'entrée du catalogue et comprend trois parties :

- Les trois premiers caractères indiquent une étiquette de champ ; ce qui permet l'accès aux données de la notice MARC ;

- Les quatre suivants donnent la longueur des données dans ce champ ;

- Les cinq derniers dénotent le début de la position du caractère relatif au début de la notice comme une entité.

c) Le numero de contrôle

C'est le numero de la fiche de la « Bibliothèque du Congrès » pour les ouvrages qui y sont ou qui y ont été catalogués.

Pour la numérotation, d'autres formats (exemple la BNB/MARC) utilisent l'ISBN pour les monographies et l'ISSN pour les publications en série.

CHAPITRE DEUX : QUELQUES DERIVES DE MARC.

Le format MARC a donné naissance à plusieurs autres formats. Nous essayons d'en présenter les plus importants:

A. BNB/MARC

Il se distingue par les éléments nouveaux qu'il a apportés à la notice MARC II. Il a introduit dans un format national le numéro normalisé du livre (SBN = standard book number) qui n'eut pas de peine à être internationalisé et qui est devenu l'ISBN.

B. INTERMARC

Il est né de la réunion à Paris en octobre 1972 des représentants des institutions suivantes:

- Bibliothèque Royale Albert Ier de Bruxelles,
- Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne
- Direction des bibliothèques et de la lecture publique de France.

Le but de cette rencontre était de préparer la définition d'un format commun de notices bibliographiques sur support magnétique, en vue de constituer un contre-poids à la forte prédominance anglo-saxonne en matière de format, de rendre possible la production d'une bande francophone d'échange bibliographique. Le format devait en outre servir de base

au format d'échange international, notamment avec les bibliographies nationales néerlandaise et britannique.

Le format se vent d'abord outil de travail du monde francophone et ensuite de l'Europe. Notons cependant que, bien qu'il soit le résultat d'une réunion de francophones, sa source de base est le MARC.

En France, la première bibliothèque où il a été utilisé fut la Bibliothèque nationale.

C - MONOCLE

Sa source est le MARC. L'auteur de MONOCLE explique ainsi ce choix : « Tout d'abord, de tous les projets étudiés, c'était sans doute le plus fouillé et le plus structuré et le seul qui soit entièrement publié. A première vue, tous les renseignements nécessaires au catalogage des livres modernes semblent être prévus ou peuvent être facilement rajoutés. D'autre part, il est très structuré (subdivisions très fines des zones).

« En plus de cette finesse d'analyse, deux autres raisons peuvent justifier notre choix. Le projet, conçu par la « Bibliothèque du Congrès », est devenu international puisque plusieurs pays l'ont adapté. Sa structure est telle que chaque bibliothèque utilisatrice (spécialisée, nationale, universitaire) peut, en respectant le schéma de base, ne prendre que les éléments qui l'intéressent et rajouter ceux qui lui manquent. »

C'est un gros avantage que représente donc cette structure. » (1)

Le projet MARC étant basé sur les normes anglo-américaines (anglo-american cataloging rules), il était nécessaire de modifier le format pour l'adapter aux normes françaises. Cette adaptation a été réalisée par la modification de certaines zones.

Le système proposé par MARC II est prévu pour la transmission des données et non pour le stockage en mémoire et la recherche. Il ne peut donc tel quel, convenir à une bibliothèque qui veut principalement conserver sa documentation en mémoire et produire des catalogues imprimés.

Selon M. Chauveinc (2), « MONOCLE diffère sensiblement du projet MARC ». Il ajoute : « Toutefois, des programmes de conversion sont toujours possibles, transférant des éléments d'une zone dans une autre, réorganisant certaines zones, rajoutant des éléments qui nous sont propres, supprimant ceux qui nous sont inutiles, modifiant leur ordre de classement ou donnant une table des équivalences des différents codes afin de facilement passer d'un système dans un autre ».

D - UNIMARC

UNIMARC a été développé pour assurer une normalisation dans la désignation du contenu;

(1) CHAUVEINC (Marc). - Automatisation du catalogage à la B.U. de Grenoble : le projet MONOCLE

(2) Idem

A

mais exception faite des éléments de l'ISBD, il ne dicta pas de forme de données, ou quand de éléments des données doivent être spécifiés. Les difficultés d'UNIMARC ont été arrêtées un format international d'une manière fixe et qui soit imposable à tous. UNIMARC sert actuellement de cadre pour les programmes nationaux MARC.

CONCLUSION

Ces dernières années, nous avons vu apparaître des formats normalisés internationaux, dont l'objectif est de faciliter l'échange de données bibliographiques entre organismes bibliographiques nationaux. Parmi ceux-ci figurent: le manuel de référence de l'UNISIST relatif aux descriptions bibliographiques lissibles par machine les principes du système international de données sur les publications en série; l'ISBD, etc. Cependant, malgré le travail considérable accompli pour l'élaboration de ces formats internationaux, l'échange universel de données bibliographiques demeure un problème, en raison de la difficulté (et, souvent de l'impossibilité) des échanges de données entre utilisateurs de deux formats différents.

DEUXIEME PARTIE : PROBLEMES LIES A L'AUTOMATISATION DU CATALOGAGE

L'automatisation du catalogage en général, et l'introduction de nouvelles formes de catalogues, en particulier, posent une série de problèmes aux bibliothèques, notamment à leurs services de catalogage.

CHAPITRE UN: CARACTERES SPECIFIQUES DU CATALOGAGE AUTOMATISE.

Quand on introduit le catalogage automatisé dans une bibliothèque, le circuit dans le service du catalogage (par exemple, ^{le} catalogage, attribution d'une cote, multicoie des fiches, intercalation) doit être repensé, modifié, et cela sur une période de quelques mois. IL s'ensuit inévitablement des remous, des blocages, et une période de stabilisation se révèle indispensable une fois le développement du nouveau système terminé. Mais cette constatation ne concerne que la période de transition.

Par contre, l'automatisation du catalogage a une repercussion importante et permanente. Le but du circuit du catalogage n'est en effet plus la constitution d'un catalogue uni-

-que, mais d'un fichier en ordinateur permettant de générer toute une gamme de produits (catalogues complets ou partiels, listes d'inventaires, sélectionnés, triés et présentés selon divers critères). Le cœur du système n'est donc plus un produit fini, directement utilisable, mais le fichier en ordinateur, lui-même généralement stocké sur disque magnétique.

Cette constatation semble importante, parce qu'elle doit orienter l'ensemble des procédures de catalogage et qu'elle suppose certains changements dans les habitudes de travail. L'essentiel de l'effort doit porter sur le fichier lui-même, qui représente la partie stable, permanente du système. Il faut tout mettre en œuvre pour que le fichier soit assez riche pour permettre une exploitation variée, et pour que sa qualité soit suffisante afin que le taux de perte dans les produits (notice perdue ou mal triée par exemple) soit minime.

Les procédures de catalogage, les circuits de traitement, l'attribution des responsabilités, tout finalement doit être pensé en fonction d'un but essentiel : la qualité du fichier sur ordinateur. C'est là le caractère spécifique du catalogage automatisé : le système entier ne repose pas sur un seul produit fini, délimité, mais sur un fichier ouvert, riche de multiples possibilités.

CHAPITRE DEUX : QUELQUES PROBLEMES POSE

PAR L'AUTOMATISATION DU CATALOGAGE

Nous nous proposons d'examiner plus en détail quelques conséquences de la situation présentée ci-dessus, en les groupant sous quatre rubriques : problèmes liés au circuit du catalogage, problèmes liés au fichier en ordinateur, problèmes liés à la gestion des produits et enfin, problèmes touchant le personnel.

A. PROBLEMES LIES AU CIRCUIT DU CATALOGAGE

Le premier problème à résoudre pour organiser un circuit de catalogage automatisé consiste à choisir une méthode de catalogage : par exemple, emploi de bordereaux ou bien catalogage directement sur écran (lire en main, le catalogueur enregistre sur écran la notice complète).

Le contrôle du circuit du catalogage pose un autre problème. Comme il s'agit de maîtriser un circuit beaucoup plus complexe qu'en gestion traditionnelle, il se révèle parfois nécessaire de prendre toute une série de mesures. Les différents contrôles sont rendus nécessaires par la complexité du circuit et par la nécessité de constituer un fichier de très haute qualité.

B - PROBLEMES LIES AU FICHIER EN ORDINATEUR

Au terme du circuit du catalogage se trouve le fichier en ordinateur, dont la qualité est déterminante pour la réussite du système. On insistera à cet égard sur un caractère indispensable : la cohérence.

Pour pouvoir être exploité par les programmes, une notice doit posséder certains caractères formels, au niveau de la codification spécialement. Les programmes d'exploitation ne peuvent prendre en charge une notice dont les codes sont incohérents, incomplets ou contradictoires. Or de multiples possibilités d'erreurs peuvent se glisser lors de la saisie des données, et il est très difficile de les détecter lors de la relecture. Il faut donc disposer d'une batterie de tests effectués par l'ordinateur avant la mise des notices sur fichier. Les notices invalides sont alors signalées et peuvent être corrigées.

C - PROBLEMES LIES A LA GESTION DES PRODUITS

Quand le système fournit toute une série de produits, il devient nécessaire d'organiser leur gestion. Le rythme de parution des produits doit être contrôlé, en particulier pour ceux qu'il est indispensable d'obtenir selon une périodicité régulière (suppléments cumulatifs de catalogue, par exemple).

L'introduction de nouvelles formes de cata

-logues comporte une autre conséquence au niveau de l'organisation: un service efficace de renseignement aux lecteurs doit être mis sur pied. L'assistance aux lecteurs peut revêtir plusieurs formes: présence de personnel qualifié, notice explicative, information par moyens audio-visuels.

D. PROBLEMES TOUCHANT LE PERSONNEL

Lors de l'introduction de nouvelles méthodes le personnel doit recevoir une formation très soignée, faute de quoi le système est utilisé au dessous de ses possibilités. De nouvelles habitudes de travail doivent être assimilées, parfois non sans difficulté. Il n'est pas toujours facile d'utiliser correctement les nouveaux instruments de travail qui sont mis à la disposition du catalogueur (listes d'autorités, catalogues sur microfiches, écran cathodique). Les problèmes sont bien connus. On se limitera donc à l'examen de deux points très importants pour l'organisation du travail: la spécialisation des tâches et l'attribution des responsabilités.

Il est tentant, quand on introduit l'automatisation du catalogage, de diviser le circuit en plusieurs petites étapes parfaitement définies et de spécialiser le personnel à des tâches très précises. Cette spécialisation est en partie inévitable en un sens parce que

L'automatisation exige que certaines procédures soient strictement respectées, que certaines tâches soient effectuées selon des schémas très précis. Pourtant, un effort doit être fait pour éviter cette spécialisation.

L'automatisation du catalogage implique aussi que certaines responsabilités soient clairement définies. En gestion traditionnelle, personne dans la plupart des bibliothèques, n'était vraiment responsable du catalogue. En gestion automatisée par contre, il s'est rapidement révélé indispensable de définir strictement un certain nombre de responsabilités: responsabilité de la correction du catalogage, responsabilité pour les problèmes de saisie de données, responsabilité de la gestion des produits.

CONCLUSION

Dans une bibliothèque automatisée, le gros problème réside dans la difficulté de maîtriser un gros fichier en ordinateur. Obtenir tel ou tel produit, sous tel ou telle forme ne pose pas de problèmes difficiles si le fichier central est bien maîtrisé. Le fichier en ordinateur est donc bien le cœur de ^{tout} système automatisé de catalogage. Le fait qu'il existe quelques problèmes que nous avons soulignés, ne devrait pas amener à conclure que la maîtrise d'un fichier en ordinateur est impossible ou exclusivement lourde.

L'automatisation du catalogage implique certaines contraintes au niveau de l'organisation mais, en échange, elle met à disposition un outil de gestion très souple et très puissant.

Enfin, l'automatisation du catalogage oblige la bibliothèque à une ouverture vers l'extérieur, dans le cadre d'échanges d'expériences, pour l'adoption de normes ou pour l'insertion de la bibliothèque dans un réseau.

TROISIEME PARTIE : EXPERIENCES

FRANCAISES

Nous allons présenter ici deux expériences d'automatisation qui, en France, se situent dans le groupe des premières : celles des B.U. de Grenoble et d'Aix-Marseille (section de Luminy). L'automatisation du catalogage à la bibliothèque nationale serait très intéressant à traiter, mais le manque de documents sur ce sujet nous l'empêche.

CHAPITRE UN : AUTOMATISATION DU CATALOGAGE A LA B.U. DE GRENOBLE.

Au début de l'expérience, la B.U. a limité ses ambitions à la mécanisation de la gestion de la bibliothèque. Le but lointain est l'intégration totale de la bibliothèque dans un système mécanisé, l'information de base (notice de livre) n'entrant qu'une seule fois dans le système et servant à plusieurs niveaux, de la commande au prêt. Mais il fallut procéder par étapes, dont la plus première fut évidemment de mettre au point une notice catalogographique, élément central autour duquel doit fonctionner le système. Dans l'ordre de priorité des tâches à

automatiser pour une bibliothèque qui se lance dans l'automatisation, c'est le catalogage qui vient en première position. La B.U. de Grenoble a donc normalement commencé par le catalogage.

CHAP. A - CHOIX DE NORMES POUR LE CATALOGAGE

Au moment où la B.U. de Grenoble lançait son projet, les éléments d'une fiche, leurs fonctions et leurs relations, étaient définis en France par les normes de l'AFNOR et... les habitudes propres à chaque bibliothèque.

Une difficulté apparaissait tout de suite du fait que les normes n'étaient pas suffisamment détaillées pour permettre une analyse complète du catalogage en prévoyant tous les cas possibles.

La B.N. avait préparé une « grille » pour l'automatisation de la "Bibliographie de la France". La B.M. de Lyon avait préparé un rapport prévoyant le catalogage sur ordinateur de ses nouveaux achats.

La B.U. de Grenoble a bien étudié ces deux projets, ainsi que d'autres projets établis ailleurs. A la lumière de cette étude, elle a choisi une analyse effectuée à la « Bibliothèque du Congrès » et mise en forme dans les projets MARC I, puis MARC II.

Les projets étant basés sur les normes anglo-américaines de catalogage, il était nécessaire de les modifier un peu pour les adapter aux

normes françaises. Cette adaptation a donné naissance au projet MONOCLE dont nous avons parlé dans la première partie de cette synthèse.

B. MATERIEL

La B.U. pouvait utiliser partiellement l'ordinateur de l'Institut de mathématiques appliquées de Grenoble (à l'époque une IBM 360/67). Pour s'y rattacher, la solution du terminal a été choisie, d'abord parce qu'elle paraissait être celle qui a le plus d'avenir et ensuite parce qu'elle évitait le transport des bandes ou des cartes; enfin le terminal n'exige pas un personnel spécialisé.

Pour la sortie, la B.U. utilisait l'imprimant de l'ordinateur. Il a fallu qu'elle y ajoute une chaîne spéciale contenant les minuscules et les signes diacritiques.

CONCLUSION

La B.U. de Grenoble a apparemment réussi son automatisation. Le chemin parcouru a été long et semé d'embûches. Actuellement, ses produits sortis en ordinateur sont nombreux et variés.

Plusieurs bibliothèques françaises se sont inspirées de cette expérience; ce qui est la preuve d'une belle réussite.

CHAPITRE DEUX : AUTOMATISATION DU CATALOGAGE A LA B.U. D' Aix-Marseille.

La B.U. d'Aix-Marseille, section de Luminy, se trouvait dans des conditions particulièrement favorables pour tenter une expérience d'automatisation.

Seu fonds n'étant pas important, la possibilité de reprendre l'inventaire et le catalogage avec des méthodes nouvelles pouvait être envisagée.

Un ordinateur IBM 360/44 existant à proximité immédiate, au centre de calcul numérique de Luminy, des relations furent faciles à établir entre les deux services.

Très vite, il apparut à la B.U. que, dans la perspective d'une future gestion intégrée, il fallait débiter par le traitement des notices d'ouvrages, puisqu'elles sont à la base de tous les travaux: commande, inventaire, catalogage, prêt, reliure, etc.

La B.U. ayant appris l'existence de MONOCLE, elle envoya une équipe de recherche à Grenoble pour qu'elle étudie sur place les travaux d'automatisation de cette bibliothèque.

Le fut ensuite la mise au point d'un bordereau type de catalogage. Ce bordereau était destiné à présenter les données de la notice catalographique d'un ouvrage et les informations statistiques le concernant, sous une forme et sous des codes qui permettent leur enregistrement sur cartes perforées puis sur bande magnétique et leur tri par ordinateur.

Le type du bordereau une fois mis au point et adopté pour Luminy, le personnel de la bibliothèque commença à s'initier à ce nouveau mode de catalogage. Le travail, assez lent au départ, devient rapidement routinier, car les ouvrages courants ne présentent généralement que des cas tout à fait classiques pour lesquels les codes à utiliser peuvent être retenus de mémoire. Une grande minutie doit cependant y être apportée et il est indispensable de procéder à une vérification soignée des bordereaux pour éviter au maximum toute erreur, même matérielle.

En même temps que se rédigeaient les premiers bordereaux, l'ingénieur informaticien abordait l'élaboration des programmes. Ce travail fondamental de programmation dépend toute la valeur de l'expérience.

Le premier résultat de l'automatisation du catalogage fut l'impression de catalogues, ce qui permet de les diffuser et de les distribuer en nombreux exemplaires (catalogue alphabétique auteurs, catalogue alphabétique matières).

CONCLUSION

Le projet étant entré dans sa phase opérationnelle et se présentant bien satisfaisant, le développement de l'expérience fut poursuivi dans de nouvelles directions. Une première expérience de gestion automatisée fut tentée. Elle a porté sur le prêt à domicile. Son automatisation devait simplifier les opera-

tions, pour le service comme pour les lecteurs
et améliorer le contrôle des ouvrages empruntés.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Un très grand nombre d'aspects n'ont pu être développés, ni même présentés. Nous avons simplement cherché à mettre l'accent sur quelques thèmes qui nous paraissaient importants.

Les nouvelles formes de catalogues (catalogues obtenus grâce à un ordinateur) sont liées à un bouleversement dans la bibliothèque, notamment pour la pratique du catalogage et pour l'organisation générale du service catalogage.

Un autre bouleversement fut observé dans les habitudes des lecteurs. Certaines bibliothèques en effet, ont, une fois l'automatisation accomplie, supprimé leurs catalogues traditionnels sur fiches. Il a fallu, dans ces bibliothèques, mettre sur pied un important service aux lecteurs car ces derniers se trouvaient vraiment désarmés devant ces nouveaux catalogues.

Le fichier en ordinateur est difficile à maintenir, il est vrai; il présente en contre-partie une énorme souplesse de gestion.

L'automatisation n'allège pas le travail, elle ne fait que le transformer, limitant la routine et favorisant l'initiative. Elle permet aux bibliothécaires, en les libérant de certains travaux, de consacrer plus de temps à la partie proprement scientifique de leur travail.

L'automatisation du catalogage n'est qu'une première étape qui doit aboutir à une organisation plus rationnelle de l'ensemble des tâches de la bibliothèque, supposant une meilleure coordination des opérations, une division plus logique et un contrôle plus rigoureux du travail.

BIBLIOGRAPHIE

BOIVIN (Richard), FORTIN (Michel).

Traitement des acquisitions et du catalogage par ordinateur (TACØ)

in: Documentation et bibliothèques, 1977, 23, n°1, 15-23.

CHAUVEINC (Marc).

Automatisation du catalogage à la B.U. de Grenoble: le projet MONOCLE.

in: Le Documentaliste, 1971, nospec. hors-serie, 70-78.

CHAUVEINC (Marc).

L'Elaboration sur ordinateur des catalogues de la bibliothèque de la faculté des sciences de Grenoble.

in: Bulletin d'informations de l'ABF, 1970, n°66, 5-14.

FEDERATION INTERNATIONALE DES ASSOCIATIONS DE BIBLIOTHECAIRES (FIAB). — UNIMARC: Universal MARC format / FIAB. — 2^e ed. rev. — Londres: IFLA international office for UBC, 1980. — 132p.

Le Format MARC II, 1968 / prep. par H.D. Auram et J.F. Knapp; trad. par Marc Chauveinc. — Grenoble: B.U., 1969. — * P. ; 29 cm

GAVIN (Pierre).

L'Automatisation du catalogage : quelques conséquences sur le plan de l'organisation.

in: Bulletin de l'UNESCO à l'intention des bibliothèques, 1977, 31, n°5, 329-335.

GONSALEZ LOPEZ (Maria Luz).

Automatización de catalogos / M. L. Gonzalez Lopez. - Madrid: Asociación de bibliotecarios, archiveros y arqueólogos, 1971. - 143 p.; 24 cm.

GRUPE INFORMATISTE DE BIBLIOTHEQUES UNIVERSITAIRES ET SPECIALISEES (GIBUS).

Le point de vue des informaticiens du GIBUS.

in: Le Documentaliste, 1971, n° spec. hors serie, 79-86.

KOEST (Genevieve).

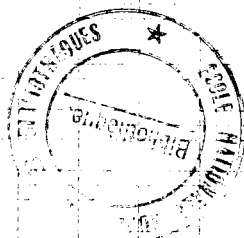
Une Expérience d'automatisation à la bibliothèque du centre universitaire de Lorraine.

in: Bulletin des bibliothèques de France, 1970, n°9-10 (sept-oct.), 475-492.

MBIAFEU (Dieudonné).

Etude des formats d'entrée des données bibliographiques MARC.

Mem. DESS Informatique documentaire, Lyon I, 1981, 31 p.



•9524102•